FORMATION 15 / SÉMINAIRE

QUI CHOISIT? RÉFLEXIONS SUR L'AUTODÉTERMINATION DE LA PERSONNE SOURDE ET LA PLACE DE CHACUN DANS SON ÉDUCATION À L'AUTONOMIE SOCIALE

Comment mieux prendre en compte l'avis de la personne sourde dès le plus jeune âge ? Comment éviter le piège de parler à sa place quand elle n'est pas encore en mesure de s'exprimer facilement? Comment favoriser son libre choix? Telles sont quelques-unes des interrogations partagées par de nombreuses familles et professionnels qui accompagnent au quotidien les personnes sourdes.

n considérant ces questions comme des enjeux centraux de l'amélioration de la qualité des parcours de vie, ce séminaire ambitionne d'infuser ses réflexions au cœur des pratiques et postures professionnelles et d'ouvrir un champ de perspectives élargi aux personnes sourdes concernées, à leurs familles et à leurs aidants. Au travers de leurs récits de vie et d'anecdotes vécues tant sur le plan personnel que professionnel, Rachild BENELHOCINE, lui-même sourd, et Agnès VOURC'H incarnent les sujets de réflexion et amènent les participants, quels que soient leur rôle et place auprès de la personne sourde, à reconsidérer cette personne comme sujet de choix. Leur conférence, animée à deux voix, offre un espace privilégié pour la mise en débat et les échanges avec les participants.

PRÉSENTATION DE LA CONFÉRENCE

Dans notre société, l'insertion est un élément central de construction personnelle. Or, si cette insertion n'est pas toujours facile pour tout un chacun, elle devient particulièrement délicate lorsqu'on est sourd. La difficulté ne provient pas à proprement parler du manque d'audition mais davantage des conséquences de cette surdité sur le processus de construction personnelle et de sa propre place dans la société. Être responsable, être autonome, c'est choisir son parcours, aussi bien personnel que social. Mais pour les personnes sourdes, qui choisit?

Pour pouvoir choisir, il est indispensable de savoir qu'un choix est possible. Or, actuellement, force est de constater qu'à chaque étape de sa construction, la personne sourde rencontre des embûches qui entravent son ouverture au monde : l'éducation, l'argent, l'identité... autant de freins que chacun d'entre nous active plus ou moins consciemment et qu'il nous faut re-questionner, re-penser et ré-envisager collectivement. Car le choix peut se faire, réellement, vraiment, sainement, à condition que la place de chacun soit clairement définie. Cette condition ne peut être obtenue qu'au prix d'une réflexion collective et d'un travail personnel sur les questions de l'autodétermination et de l'éducation à l'autonomie sociale.

DATE ET LIEU

Programmation sur toute la France, selon les demandes exprimées



DUREE

2 heures et demi incluant l'animation des débats



PUBLICS CONCERNÉS

Toutes celles et ceux qui s'intéressent au sujet de l'autodétermination des personnes sourdes :

- · personnes sourdes elles-mêmes,
- · familles, proches et aidants,
- professionnels exerçant en établissement médico-social ou en libéral.
- acteurs des politiques publiques de santé.



INTERVENANTS

- Agnès VOURC'H, Orthophoniste-Linguiste au **CNRHR Robert Laplane**
- Rachild BENELHOCINE, Formateur LSF au **CNRHR Robert Laplane**



TARIF

Frais de déplacement et d'hébergements, frais d'interprétariat restent à la charge du demandeur.

INTERLOCUTEUR À CONTACTER POUR TOUT RENSEIGNEMENT



Claire DAVALO,

Directrice du CNRHR Robert Laplane claire.davalo@crlaplane.org

RENSEIGNEMENTS **ET INSCRIPTIONS**



Secrétariat du CNRHR Robert Laplane: secretariat@crlaplane.org